

Type d'ouvrage :

**Construction**

**Bâtiment technique**

(labellisé Minergie®)

Type d'usage :

**Centre de traitement de déchets ménagers**

Système constructif :

**Bâtiment bois, ossature poteaux poutres, intégration de matériaux recyclés**

Maîtrise d'ouvrage :

SMICTOM du Pays de Fougères

Maître d'oeuvre :

Liard & Tanguy architectes

Entreprise plaquiste isolation :

Volutique

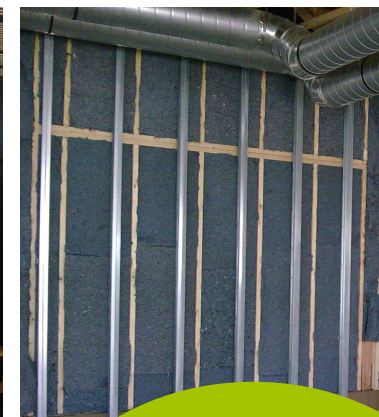
Bureau d'étude :

ADS BAT

Bureau de contrôle VRD :

B3

*Après six années de gestation, le centre de traitement des déchets ménagers de la ville de Fougères est un bâtiment labellisé Minergie® (le premier en France pour une collectivité locale), dont la conception fait la part belle aux énergies renouvelables (équipements solaires, chaudière à bois déchiquetés, ventilation à double flux) et aux matériaux à faible impact environnemental.*



Superficie : 2800 m<sup>2</sup>

Objectif : Labellisé Minergie® (27 kWh/m<sup>2</sup>/an pour les besoins de chauffage et éclairage)

Isolation : murs en 3 couches de Mëtisse® M 100mm, et cloisons en Mëtisse® MD 50mm

Pose : Isolation sous rails métalliques et ossature bois associée à un pare-vapeur

### Témoignage

« Nous avons posé au total 2250 m<sup>2</sup> de cet isolant sans aucune difficulté particulière par rapport aux produits traditionnels. **Assez souple et toutefois assez rigide pour se maintenir et éviter tout tassement, la facilité de pose a été particulièrement appréciée par nos compagnons.** De plus le caractère non irritant du Mëtisse® est un avantage important lors de la manipulation ou de la coupe du produit par rapport à un isolant classique. »

Héricq QUENARD, PDG de la société **Volutique**, spécialiste de l'isolation et de l'aménagement